



INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS DE NANTERRE

Taxe d'apprentissage 2018



Institut de Formations en Soins Infirmiers
1 à 3 rue du 1^{er} mai 92000 NANTERRE

Tel : 01 49 03 41 75

Fax : 01 49 03 42 03

e-mail : secretariat-ifs@ch-nanterre.fr

Site : www.ifsinanterre.fr

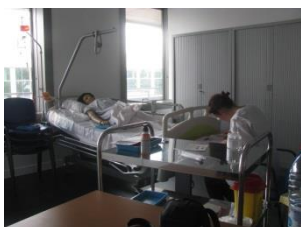
L'IFSI de Nanterre

L'IFSI accueille **300** étudiants

Il est agréé depuis **octobre 1966** par le Ministère de la Santé et **160** professionnels en sortent diplômés actifs chaque année.

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers est installé depuis 2014 dans des locaux neufs situés à 10 minutes à pied de la gare RER de Nanterre Université, non loin de la Faculté Paris X.

D'une superficie de 2088 m², le bâtiment sur deux niveaux abrite entre autre deux salles de cours d'une capacité de 90 étudiants, 5 salles de travaux pratiques dont une équipée pour la simulation en santé, un Centre de Documentation et d'Information, une salle informatique de 18 postes reliés à Internet, une cafétéria pouvant accueillir 80 personnes.



Les formations

Formation infirmière :

Cursus de 3 ans (promotion de 80 étudiants) avec obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier et du grade de licence, partenariat avec l'Université Paris Descartes.

Formation aide-soignante :

Cursus de 10 mois (promotion de 40 élèves), obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-soignant.

Formation d'auxiliaire de puériculture en apprentissage :

Cursus de 18 mois (promotion de 20 élèves), obtention du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture.

Formation des Médecins à diplôme extra-communautaire :

En vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier (promotion de 20 étudiants).

Formation des professionnels de santé par un cursus partiel :

Modules complémentaires (passerelle et validation des acquis de l'Expérience) en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (groupes de 20 stagiaires).

Rattaché au Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre

L'IFSI est un service du **Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH)** de Nanterre, établissement public à caractère sanitaire et social qui se déploie sur 17 hectares, avenue de la République à Nanterre. Ses missions s'articulent autour de trois secteurs : le sanitaire (**Hôpital Max Fourestier**), le social (**Centres d'hébergements**) et le médico-social (**Maison de retraite - EHPAD**). Les liens de l'IFSI avec le CASH permettent aux professionnels de terrain de participer régulièrement aux enseignements.

L'hôpital Max Fourestier, les différents services de soins et la maison de retraite - EHPAD offrent des lieux d'apprentissage variés pour les élèves, dans le domaine hospitalier et médico-social, dans de nombreuses spécialités.

La taxe d'apprentissage contribue à :

- Investir dans les infrastructures et dans des dispositifs et moyens pédagogiques, ainsi que dans l'équipement WIFI.
- Renforcer l'équipement en matériel informatique et audiovisuel, enrichir le Centre de documentation en ouvrages et CD-ROM, indispensable à la recherche documentaire,
- Acquérir des tenues de stages pour des étudiants en difficultés,
- Augmenter la notoriété et l'image de l'IFSI.

Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'IFSI ?

Il vous suffit de renvoyer votre bordereau de versement à l'organisme collecteur de votre choix en lui indiquant le montant de la taxe versée en faveur de l'IFSI, ou un versement direct :

Versement direct

par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du « **Régisseur des Recettes du CASH** »

OU

Versement par compte bancaire :

Code Banque : **30001**

Code Guichet : **00064**

N°de compte : **R758000000**

Clé Rib : **08**

L'IFSI EST HABILITÉ À PERCEVOIR LE BARÈME POUR LES CATÉGORIES A ET B

Nous vous demandons également de nous faire parvenir un courrier ou une simple photocopie de votre bordereau de versement afin que nous puissions vous répondre et réagir en cas d'erreur ou d'omission de votre organisme collecteur. Un reçu libératoire vous sera adressé sur votre demande dès réception, ou notifié sur le site de la chambre des commerces.

Merci d'avance pour votre soutien, il nous est indispensable.

Vous nous avez soutenus, les étudiants et l'équipe pédagogique vous remercient !

MACSF
APPEL MEDICAL
MEDICA FRANCE
JBM BUREAU MÉDICAL
CLINEA
CENTRE DE SOINS DE SUITE DE SARTROUVILLE
NEW CO BEZONS
RESIDENCE GERHOME
ORPEA
EUROPE SANTE GESTION
CENTRE MÉDICO CHIRURGICAL EUROPE
MGEN ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
CLINIQUE ALMA PARIS 7^{EME}
CLINIQUE DU PARISIS
CRECHE ATTITUDE BOULOGNE BILLANCOURT

SIX RISSER CONFECTION
ALSOLTEL
BARTOLI
GROUPE OGF POMPES FUNÈBRES
HÔPITAL SERVICES SYSTEMES
SASN
ANNIE UHLRICH CONSEIL
SCOR SE
CAISSE D'ÉPARGNE PARIS IDF
PEOPLE AND BABY
RÉSIDENCE MONTBUISSON LOUVECIENNES
MEDOTELS
SAS BABILOU
RESIDENCE LA BRUYERE RUEIL MALMAISON

Grâce à votre versement, nous avons pu acquérir :

- Des mannequins d'enseignements (réanimation, cardio-respiratoire, soins infirmiers, poupons d'apprentissage...),
- Du matériel de simulation des actes techniques,
- Du matériel essentiel pour l'enseignement de la manutention des patients (lits médicalisés...),
- Du matériel informatique et audio-visuel indispensable à l'enseignement (ordinateurs, imprimantes, vidéoprojecteurs...), une installation Wifi,
- Des ouvrages traditionnels et électroniques...

Pour tout renseignement, contactez :

Odile DECKER, Directrice Tél : 01 49 03 41 70
odile.decker@ch-nanterre.fr

Patricia IDFRESNE, Responsable du Secrétariat, Tél : 01 49 03 41 75
patricia.idfresne@ch-nanterre.fr

Stéphanie LENOBLE, Secrétaire, Tél : 01 49 03 41 72
stephanie.lenoble@ch-nanterre.fr